



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

9 septembre

Fête du Bienheureux Frédéric OZANAM Cofondateur de la Société de Saint Vincent de Paul

En 1673, Madeleine de Lamoignon, au nom des Dames de la Charité de *Rennes* signe avec Mère Nicole Haran, Sœur Françoise Carcireux, assistante et Sœur Barbe Bailly, économe (la dépensière vient de mourir) le contrat d'établissement de trois Sœurs pour servir les *pauvres malades* et *non les personnes riches de la ville de Rennes*. Les Dames de la Charité s'engagent à verser une indemnité aux Sœurs pour leur entretien. (C)

En 1674, en rade de *Fort-Dauphin*, tous les Français du sud de Madagascar *s'embarquent sur le Blanc-Pignon pour regagner la métropole*. L'abandon de l'île par la Compagnie des Indes et l'intérêt moins grand que le Gouvernement de Louis XIV porte à la colonie, ont encouragé l'esprit de rébellion des indigènes et même l'indiscipline chez les Français que le gouverneur, M. de la Bretesche, a eu du mal à contenir. De plus, dans les derniers jours d'août 1674, les Malgaches viennent de massacrer nos compatriotes installés dans le pays de l'Anosy : deux Frères de la Mission, Guillaume Gallet et Pierre Pilliers sont au nombre des victimes. Parmi les soixante-trois passagers qui, en ce jour, montent à bord du Blanc-Pignon, se trouvent deux Prêtres de la Mission, MM. Marin Roguet et Michel Montmasson, et deux Frères, Jean Bourguin et Gérard Minser. Le rappel de nos confrères a été décidé dès 1671 : M. Alméras, devant les fâcheuses nouvelles qui lui parvenaient de Madagascar et devant la somme de désastres que représentaient vingt-quatre années d'évangélisation dans le sud de la grande île, avait demandé leur avis à ses assistants et aux Visiteurs que la deuxième Assemblée, générale avait réunis à Paris. Le voyage de retour du Blanc-Pignon dura près d'un an, et la seule traversée du Mozambique demanda sept mois au cours desquels les deux Frères de la Mission succombèrent. Désormais, il faudra attendre deux cent vingt-deux ans avant qu'une nouvelle équipe de Fils de saint Vincent, avec Mgr Crouzet, retourne à Madagascar¹.

En 1716, le Curé d'*Yvré l'Evêque*, dans la banlieue du Mans, signe avec Mère Jeanne Chevreau et les Officières le contrat d'établissement de *trois Sœurs pour le soin des malades et l'instruction des petites filles* dans la paroisse. La fondation, faite par le vicaire, connaîtra de nombreux problèmes de succession. Les Sœurs ne pourront arriver qu'en juin 1723. (C)

En 1731, le *Cardinal Henri de Bissy*, alors évêque de Meaux, signe avec Mère Pâque Carlier et les Sœurs officières, un contrat d'établissement de trois Sœurs sur ses terres à *Pierre-de-Bresse* (diocèse de Besançon) pour le soin des malades et l'école aux petites filles. Le Cardinal a établi des rentes pour permettre le service et prévu le logement des Sœurs. Les trois Sœurs ne partiront que le 21 avril 1732. (C)

En 1769, Mère Hesnard et les trois officières signent avec le procureur des administrateurs de l'*hôpital général de Narbonne* le contrat d'établissement de cinq Sœurs : elles auront, outre le service des *malades, celui des vieillards et des infirmes*, auront seules le soin de l'*apothicairerie*, et seront chargées de l'*instruction des enfants* et de la surveillance de l'*ouvroir*. Ces Sœurs sont envoyées le mois suivant. (C)

En 1786, dans le *pays de Gex* qui appartient alors au diocèse d'Annecy en attendant de passer sous la crosse de l'évêque de Belley à *Confort*, dans l'une des trois maisons qui composent alors ce modeste hameau, naît une petite fille. Ce même jour, elle est baptisée par l'abbé Génolin. Son parrain par procuration est un ami de la famille, l'abbé Emery, Supérieur général des Prêtres de Saint-Sulpice, qui aura l'occasion plus tard d'exercer, par ses lumières et son appui, son parrainage sur sa filleule, quand, laissant le prénom de Jeanne-Marie, reçu en ce jour, elle sera devenue *Sœur Rosalie* et fera circuler dans Paris un intense courant de Charité².

En 1914, à *Paris*, le *cardinal Mercier*, archevêque de Malines, au retour du conclave qui a élu Benoît XV, est l'hôte de la Maison-Mère. On a beaucoup remarqué que le primat de Belgique a, durant son séjour, passé une heure et demie en prières devant la Vierge de la Médaille Miraculeuse, en la chapelle des Apparitions : la Belgique à ce moment venait d'être envahie par les Allemands en face desquels le cardinal Mercier allait se dresser en grand évêque, défenseur de l'Église et de l'humanité³.

1) *Annales* t. 89, p. 793, et *Mémoires C.M.* t. IX. pp. 582-591.

2) *H. Desmet, Sœur Rosalie*, pp. 19-20.

3) *Annales*, t. 79, p. 51,2.

